

# Les Français en opération séduction auprès des opérateurs de santé

Le secteur de la santé fait l'objet d'une profonde réforme visant à améliorer l'offre de soins et à réhabiliter et moderniser les bâtiments et les équipements. Forte de la qualité de son système de santé, la France souhaite contribuer activement aux objectifs du Maroc et le faire bénéficier de son savoir-faire, selon la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc.

La France compte apporter son soutien aux réformes engagées par le Maroc dans le secteur de la santé. En effet, plusieurs chantiers sont ouverts sur plusieurs fronts sous la houlette du ministère de la Santé et les entreprises françaises comptent bien s'y positionner. C'est dans cet objectif que 22 entreprises françaises ont fait le déplacement à Casablanca hier, 23 février, pour participer au Colloque franco-marocain de la santé. Initié par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc, en collaboration avec le ministère de la Santé, le ministère français des Affaires étrangères et du développement international et Business France, ce colloque a mis en relation les opérateurs marocains et français du secteur de la santé à travers des programmes de rendez-vous B to B en vue d'initier des courants d'affaires.

Si le système de santé marocain fait face à de nouveaux défis imposés par la transition démographique ou encore les événements épidémiologiques, il paraît aujourd'hui évident et nécessaire de mettre en œuvre une politique de santé publique ouverte sur les partenariats public-privé et les échanges d'expertises franco-marocaines, affirme la délégation française. «Nous faisons face aujourd'hui à des dé-



22 entreprises françaises opérant dans le domaine de la Santé étaient présentes hier au colloque.

fis communs. Engagé dans des réformes ambitieuses, le secteur de la santé au Maroc pourrait jouir du savoir-faire français au niveau de plusieurs domaines. Notre objectif est d'accompagner le Maroc et le doter de solutions et conseils pour réussir sa stratégie dans le secteur», a déclaré dans ce sens Jean-Patrick Lajonchère, conseiller spécial pour les filières de santé auprès du ministère français des Affaires étrangères et du développement international. Pour Lajonchère, les domaines de collaboration entre les deux pays concernent plusieurs volets, notamment la lutte contre les maladies chroniques comme le diabète, l'extension de la couverture médicale, l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées, la révolution numérique à travers la mise en place de systèmes d'information innovants et le partage de bonnes pratiques dans le cadre de partenariats public-privé et la gouvernance des établissements de santé. D'ailleurs, sur ce dernier volet, Emmanuelle Gaudemer, élue de la Chambre

de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire et représentante de la plateforme Export et Santé, a présenté aux partenaires marocains l'offre de cette plateforme qui compte plus de 200 entreprises françaises. Ce sont, en effet, 20 domaines d'activité liés au secteur de la santé que cette plateforme propose. «Nos domaines d'expertise sont très variés et touchent plusieurs maillons du secteur, notamment des projets de construction d'établissements de santé. Nous maîtrisons à titre d'exemple la logistique, la gestion de ces établissements et leur gouvernance, le financement, les équipements, la formation médicale et managériale, la construction et l'architecture d'intérieur ainsi que l'ingénierie», précise Gaudemer. Le marché marocain constitue en fait une véritable aubaine pour ces entreprises spécialisées, surtout lorsqu'on sait que le déficit enregistré en termes de capacité litière est important au Maroc. ■

Le Maroc a lancé pas moins de 87 établissements de santé ces 5 dernières années.